



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE DEUX ATELIERS D'ILLUSTRATION PAR FREDERIC LEVY LE SAMEDI 14 MAI 2022 A 15H A LA BIBLIOTHEQUE OUEST ET LE SAMEDI 21 MAI 2022 A 15H A LA BIBLIOTHEQUE EST

**DÉCISION N° DM-22-084
EN DATE DU 08 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de Frédéric Levy, domicilié au 15 rue de Bérulle – 94160 SAINT MANDE,

D É C I D E

DE SIGNER avec Frédéric Levy, domicilié au 15 rue de Bérulle – 94160 SAINT MANDE, un contrat de prestation de service pour l'animation de deux ateliers d'illustration, le samedi 14 mai 2022 à 15h à la Bibliothèque Ouest et le samedi 21 mai 2022 à 15h à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à cinq-cent-quarante-huit euros (548,00 € T.T.C.) les deux ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220308-lmc1H9368H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/03/2022 Date de Publication : 08/03/2022 |
|---|